

# LE FOREM RECRUTE

## Des Formateurs – Formatrices en plafonnage

Constitution d'une réserve pour toute la Région wallonne en vue de proposer des contrats de remplacement, à durée déterminée ou indéterminée

Date limite pour postuler : 04/04/22

Conditions d'accès : 3 ans à 6 ans en fonction du diplôme

Barème : régime privé échelle 01 (3.873,31 € mensuel brut)

### Votre mission

- vous êtes chargé.e de la formation des stagiaires aux techniques et aux comportements liés à la pratique du métier en milieu professionnel ;
- vous participez à l'encadrement et au suivi des stagiaires en situation de formation dont vous favorisez la progression en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi ;
- vous veillez à l'adéquation de la formation et des exigences aux évolutions du métier.

### Activités

- vous formez des stagiaires en recourant à diverses méthodes pédagogiques (formation collective en « présentiel », autoformation accompagnée, formation alternée, formation à distance, etc.) ;
- vous participez à l'analyse des demandes de formation, aidez les demandeurs d'emploi dans l'élaboration d'un projet de formation et les accompagnez dans leurs démarches d'insertion ;
- vous assurez le suivi des stagiaires en entreprise et les informez sur les conditions d'exercice du métier ;
- vous organisez des épreuves de certification des stagiaires ;
- vous évaluez les formations tant au niveau technique que pédagogique ;
- vous mettez au point et collaborez à l'élaboration de nouveaux programmes et supports de formation.

### Votre profil

- vous disposez d'une expérience professionnelle utile en lien avec la spécialité. La [durée de l'expérience](#) requise dépend du niveau du diplôme/certificat ;
- vous accompagnez, motivez et soutenez les stagiaires dans leurs acquisitions, vous transmettez votre savoir-faire et vous servez de modèle ;
- vous entretenez des relations constructives et développez votre réseau professionnel ;
- vous vous impliquez et démontrez de l'ambition afin de générer des résultats et vous assumez la responsabilité des actions entreprises ;
- vous êtes souple face au changement.

### Procédure de sélection

Une présélection sera faite sur base des dossiers de candidature. Les candidats présélectionnés seront invités à se présenter aux épreuves éliminatoires de sélection.

L'ensemble des épreuves porte sur l'évaluation :

- des connaissances et compétences techniques ;
- du potentiel pédagogique ;
- de l'adéquation du profil à la fonction.

### Plus d'info :

[Ce que le Forem offre en tant qu'employeur ;](#)  
[Comment postuler valablement ;](#)

### Votre contact :

[selection.recrutement@forem.be](mailto:selection.recrutement@forem.be)

[objet de mail : 106520 – Formateurs-Formatrices en plafonnage].

Nos offres

forem

## Annexe 1 : Expériences professionnelles utiles

L'expérience professionnelle utile dont il est fait mention se réfère à **une expérience professionnelle en entreprise privée et/ou publique dans une fonction de plafonneur et/ou une pratique professionnelle en tant que formateur/enseignant dans la discipline visée.**

En ce qui concerne cette expérience professionnelle, ne sont pas pris en considération dans le calcul de la durée de l'expérience :

- les stages réalisés durant les études ;
- les expériences sous contrat d'apprentissage ;
- les expériences sous contrat d'étudiant ;
- les expériences sous contrat « Plan Formation Insertion » pour la partie relative à la formation proprement dite (par contre les activités couvertes par un contrat de travail à l'issue de la formation sont prises en considération) ;
- les activités bénévoles.

L'expérience requise est calculée sur base de la durée d'occupation professionnelle indépendamment du régime horaire.

**La comptabilisation de l'expérience est arrêtée au 28/02/2022.**

L'expérience professionnelle à faire valoir doit être mentionnée dans l'onglet « expériences professionnelles ». Elle devra être prouvée à notre demande au moyen d'attestations valables. Une information complémentaire sur les documents à fournir pour justifier des expériences prises en compte vous parviendra en temps utile.

## Annexe 2 : Connaissances et Compétences techniques

### Compétences techniques

Vous êtes capable de :

- lire et interpréter un plan, un dessin d'exécution ou des feuilles de travaux ;
- réaliser un métré ;
- établir un prix de revient et un devis ;
- effectuer des relevés afin de déterminer les quantités de matériaux nécessaires ;
- préparer les divers enduits à appliquer ;
- cimenter des supports ;
- plafonner en technique traditionnelle ;
- plafonner en monocouche manuellement ou mécaniquement ;
- poser des carreaux de plâtre ;
- poser des plaques de plâtre enrobées ;
- réaliser des cloisons, des plafonds suspendus ;
- dresser des chapes traditionnelles ;
- poser des crépis sur isolant ;
- respecter la réglementation en vigueur sur la sécurité et l'hygiène ;
- assurer le nettoyage de l'outillage et la remise en état du chantier.

### Connaissances

- les techniques du plafonneur et l'utilisation des matériaux ;
- la lecture et l'interprétation d'un plan ;
- le métré et le code de mesurage ;
- les surfaces, volumes et cubages ;
- les calculs professionnels ;
- les prix de revient ;
- les normes et bonne pratique en relation avec le métier ;
- la réglementation PEB en vigueur et l'impact sur le métier ;
- la sécurité liée au métier (EPI, EPC et les pictogrammes de sécurité) ;
- les logiciels de bureautique courants, de l'environnement Windows et de la messagerie électronique ;
- maîtriser la langue française orale et écrite.